

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Bibliothèque Municipale - Exposition «GENEROSITES - Donations Jacqueline BESSON, Maria-Catherine BOUTTERIN» - Demandes de subventions, encaissements et réaffectations

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Cette présentation consacrée aux deux derniers donateurs de la Bibliothèque Municipale et du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie sera composée de deux expositions (une par donateur) et se tiendra au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie du 25 mars au 9 mai 2005.

Les architectes Marcel et Maurice BOUTTERIN sont issus d'une dynastie d'architectes qui a régné sur l'architecture française de 1875 à 1970. Marcel, né et exerçant à Besançon, y réalise des projets spectaculaires dont l'ensemble thermal de la Mouillère qui, bien qu'en partie altéré dans les années 1960, témoigne de son immense talent. Maurice son fils, remporte le prix de Rome en 1910. Il devient l'un des dix architectes les plus réputés de l'entre-deux guerres grâce à de très nombreux chantiers parisiens : Palais de la Découverte, projet de la traversée de Paris. A Besançon, il élabore notamment un grand plan d'aménagement de la ville. On lui doit entre autres le Monument aux Morts et le monument à Hilaire de Chardonnet.

Sa fille, Maria-Catherine BOUTTERIN, soucieuse de restituer aux chercheurs l'ensemble de la documentation laissée par son grand-père et son père avait déjà généreusement donné à l'académie d'architecture et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris tout ce qui se rapportait à l'oeuvre parisienne et romaine de son père.

Avec beaucoup de désintéressement, elle vient d'offrir à la Ville de Besançon tout ce qu'elle conservait d'eux et qui se rattachait à Besançon et à la Franche-Comté.

George et Adèle BESSON : une deuxième donation. En 1963, le critique d'art George BESSON, né à Saint-Claude, et sa première épouse Adèle, font don à l'Etat pour dépôt au Musée de Besançon, d'un ensemble de 112 peintures, 221 oeuvres graphiques et une sculpture des artistes les plus célèbres du XX^{ème} siècle comme Renoir, Rodin, Signac, Matisse, Bonnard et Picasso. La deuxième épouse de George Besson, Jacqueline Besson, a souhaité faire don des archives de son mari, au Musée, considérant l'intérêt de réunir ces deux fonds.

Cette donation permet d'évaluer l'importance de la correspondance de BESSON dans les domaines de l'édition, de la critique d'art et de ses rapports personnels avec les artistes. Environ 1 000 lettres de correspondants divers, parmi lesquels Paul Signac (une centaine de lettres), Henri Matisse (près de cent lettres), Georges Rouault, André Masson, Jean Lurçat, Maurice Vlaminck, Raoul Dufy, Maurice Denis, Albert Marquet, Pierre Bonnard, Paul Léautaud, Aristide Mailliot, Auguste Rodin, Jean Cocteau, Colette, Paul Claudel, Tristan Bernard, Paul Eluard, Louis Aragon, Henri Cartier-Bresson. Egalement des notes d'auteurs, des photographies, des articles de George BESSON, ses journaux intimes, des ouvrages lui ayant appartenu, etc. A l'intérêt documentaire et historique indiscutables s'ajoute l'illustration de certaines lettres par Signac et Matisse notamment.

Le budget total de cette opération est estimé à 42 000 € : Muséographie : 4 500 €, édition de 2 catalogues : 24 000 €, droits de reproduction : 4 000 €, communication : 6 500 €, frais d'inauguration et réceptions : 3 000 €.

L'opération pourrait bénéficier des participations suivantes :

- DRAC Franche-Comté : 8 000 €
- Conseil Régional de Franche-Comté : 5 000 €
- Conseil Général du Doubs : 5 000 €

La part de la Ville s'élève à 24 000 €.

Deux catalogues concernant ces expositions seront édités et vendus au prix prévisionnel de 15 € chacun.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce projet d'exposition,
- autoriser M. le Maire à vendre les deux catalogues relatifs à ces expositions,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et autres partenaires potentiels,
- autoriser l'inscription en recettes à réception des notifications attributives des différentes subventions de l'Etat, de la Région, du Département et autres partenaires, par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations 74.322/74718, 7472, 7473, 7478.52000 et les réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322/6068.52000.

«**M. LE MAIRE** : Une petite projection est prévue pour BOUTTERIN.

Vous savez tous qui étaient les BOUTTERIN, père et fils. Ils ont fait des choses remarquables. Ici, ce devait être un projet de gare. C'est une donation qui nous a été faite par Maria-Catherine BOUTTERIN, la petite-fille et la fille de ces deux architectes dont l'un était, je le rappelle, grand prix de Rome, a fait le Musée d'Art Moderne à Paris. Là c'est l'Hôtel des Bains. Ce sont des dessins d'une très grande qualité et tout cela est conservé maintenant dans notre bibliothèque. Ce sont des dessins qui ont été faits par M. BOUTTERIN, vous reconnaissez l'Hôtel de Ville, un projet de fontaine place de l'État-Major, l'Église Saint-Paul, le Saut du Doubs, le Monument aux Morts que vous connaissez qui menait jusqu'à la gare, cela a été fait en 1920, le Musée des Beaux-Arts que nous devrions avoir financé par Veil Picard, un banquier capitaliste mais qui, lui, donnait ses dividendes en tant que bienfaiteur à la Ville, -comme quoi il y a de bons capitalistes- et qui recouvrait totalement la place de la Révolution. La guerre arriva et avec la guerre, la mauvaise fortune de Veil Picard et donc le Musée n'a jamais vu le jour sous cette forme-là mais c'est, Madame le Conservateur, ce que vous auriez peut-être à gérer aujourd'hui. Là c'est le marché qui était aussi projeté sur la place de la Révolution, un stade qui était prévu aux Prés de Vaux avant le PPRI.

Vous connaissez tous aussi M. BESSON qui était un critique d'art célèbre et qui nous a donné des lettres, des autographes, en très grand nombre, de Bonnard, de Matisse, certaines sont agrémentées de dessins. Ici c'est une lettre de Signac, ce sont toutes des lettres avec beaucoup de dessins, là c'est George Oudot.

Ce sont des très belles donations et je tiens à signaler pour être exhaustif, que nous devons ces donations à la personne citée dans l'article de presse comme étant particulièrement incompétente, puisque c'est elle qui est allée négocier chez Mme BOUTTERIN et chez Mme BESSON le don de ces collections qui valent une fortune. Donc c'est la personne citée dans un article de presse comme ne servant à rien ; juste pour cela, à mon avis, elle a payé son salaire pour au moins une trentaine d'années. Je referme la parenthèse mais je tenais à le dire quand même parce que l'intéressé a été particulièrement choqué. Non, ce n'est pas n'importe quoi, c'est la vérité !».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2005.